



Association Cognaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agréé Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 17 juin 2020 à 20h
Salle de Jarnac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER, le président.

Cette réunion se déroule dans des conditions particulières en raison du confinement dû au COVID-19

Présents :

Membres: Pascal BOISNEAU, Carole BREDAS, Pascal CHARLIER, Jean-Marc JOSSE, Maria PANNAUD, Julien PELLERIN, Nicolas SIMON,

Présidents de commissions : Éric PANNAUD, Bernard SABOURAUD, Emerick Mialet

Absents excusés : Alain ARCHAMBAUD, Coraline CHALLET, Nathalie CRIQUI, Christian COUSSEAU, Jean Michel FAURE, Yves LEMAITRE, Stéphane MAGNAN, Corinne THOMAS, Nathalie VIGNERON,

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 15 avril 2020
2. Demande de subvention
3. Point matériel
4. Les sorties
5. Les finances
6. Points divers

1) Approbation des PV du CODIR

Le PV du CODIR du 15 avril 2020 est approuvé à l'unanimité

Détermination des dates des prochains CODIR

- Mercredi 9 septembre 2020
- Mercredi 28 octobre 2020

L'assemblée générale est prévue le vendredi 27 novembre 2020

2) Commission

Formation

Pascal C. a organisé pour les formations N1 et N2 une nage dans la Charente, les N2 sont assez assidus, les N1 se sont pas encore trop engagés.

D'autres dates vont être proposées les mardis et jeudis

Le souhait de faire passer l'examen écrit aux niveau 2 cet été ou en septembre a été posé. Il est proposé de faire 2 séances de rattrapage en septembre avant les plongées à Hendaye.

Voir comment organiser des plongées dans la Charente cet été.

CODEP :

Une réunion a eu lieu jeudi dernier, le département cherche à être accrédité comme organisme afin qu'il puisse délivrer le PSC1. Laurent CRIQUI est formateur, il lui sera demandé pour être volontaire en tant que formateur. D'autres formateurs dans les autres clubs du département sont volontaires.

Nous sommes favorables à la démarche pour les clubs du département ce qui faciliterait l'accès au RIFA

Pour les formations, les N4 n'ont pas encore passé leur examen.

En 2021, c'est l'année des initiateurs à voir s'il y a des candidats. Au club il n'y aurait pas de candidat

Plongée dans la Touvre, il y a un planning pour des réservations en week-end pour les clubs.

3) Les sorties

A envisager des plongées au cap ferret, jusqu'au 22 juin, nous n'avons pas le droit d'être plus de 10.

Plongée dans la Touvre, il y a un planning pour des réservations en week-end pour les clubs.

Plongée en Charente a envisagé. Il faudra proposer des dates

4) Le matériel

Protocole pour la piscine

Reginald Galland ne serait pas opposé à ce qu'un petit groupe refasse des exercices. Le soir ne serait pas possible mais le samedi matin pourrait être envisagé de façon ponctuelle pour assurer le suivi des formations de niveau 1

Pour le nettoyage du matériel en piscine un nouveau protocole va être mis en place. Une désinfection du matériel sera obligatoire avant chaque utilisation par l'utilisateur. Il faut 2 bacs de 100 L pour nettoyer et rincer.

En accord avec la BA, ils rempliront les bacs le lundi avec le désinfectant, nous les viderons le jeudi. L'achat des produits se fait entre les 2 clubs.

L'acers a acheté la pompe doseuse de produit d'une valeur 222€ TTC, la BA doit acheter les bacs.

Les 2 DP devront être obligatoirement présents, un qui s'occupe de la séance et le suppléant qui s'occupe de la désinfection.

Mettre en place une affiche avec le protocole.

Pour le prêt du matériel et afin d'assurer le protocole sanitaire, il est proposé de prêter du matériel pour une durée contre une caution. Autre solution : voir avec le président du club rugby pour demander un point d'eau.

Les détenteurs qui sont partis en révisions sont revenus sauf 2

Suite à un différent sur le protocole de désinfection, Stéphane ne souhaite plus s'occuper du matériel

5) Les finances

Pascal C. a enregistré une demande de subvention à l'agence régionale du sport, le dossier a été entièrement complété. Il y a 8000€ de subvention à distribuer sur tous les clubs de plongée.

Pascal a réalisé qu'il faut créer un projet associatif pour pouvoir obtenir une subvention (il faut des projets concrets et réalisables, exemple handicapé, scolaire, sport en compétition, etc...). Un projet sport santé pourrait être à l'étude au sein du club et pourrait correspondre aux objectifs de l'état

Nous allons offrir 100€ pour la SNSM

Toutes les sorties annulées ont été remboursées

Suite aux annulations dues aux conditions sanitaires, nous avons 2600€ d'avoir entre soko eder, aberwrach, bella vista. Ceux-ci seront utilisés avant juin 2021

Pour Hendaye, nous allons réserver des logements à soko eder

Nous avons reçu une subvention de Grand Cognac de 500€ pour la saison 2019-2020.

6) Points divers

Un calendrier va être proposé afin d'informer les licenciés sur les différentes sorties qui pourront être proposées (nage, sortie plongée...)

Organisation de plongée dans la Touvre un week-end sur deux ou le samedi ou le dimanche à partir du 4 juillet limité à 15 plongeurs

Un mail sera envoyé aux DP pour qu'ils se positionnent sur les différentes sorties en Charente, dans la Touvre ou au cap ferret

Des plongées en Charente en journée (week-end) et le soir (le mercredi) seront proposées à tous ceux qui souhaitent participer

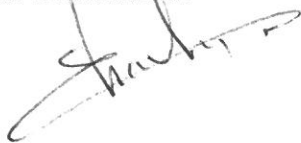
Quelques séances d'apnée seront proposées dans la Charente et dans la Touvre durant l'été afin de reprendre la formation apnée en cours

Pascal a signé une convention pour l'emprunt de matériel à la mairie de Cognac ainsi que la location de la salle Jules Ferry à cognac.

Le forum des associations est maintenu

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Signature du Président
Pascal CHARLIER



et de la secrétaire
Carole BREDAS

